

# Mobiles: la pénétration dépasse 75% en France

La téléphonie mobile poursuit sa croissance en France, car la marge des 'réfractaires' reste élevée! Selon le dernier bilan de l'Arcep pour le deuxième trimestre, on compte 456.000 abonnés supplémentaires (+0,9%) pour un total de 45,4 millions de personnes à fin juin 2005 (contre 41 millions il y a un an).

Pour la première fois, le taux de pénétration dépasse les 75% avec 75,2%. La France est encore loin de certains pays nordiques où ce taux dépasse allègrement les 100%! 62,9 % des clients ont choisi un forfait. Les revenus progressent: ils s'établissent à 4,9 milliards d'euros à fin mars 2005 contre 4 milliards il y a un an. Le revenu moyen par abonné est lui aussi en hausse, une très bonne nouvelle pour les opérateurs: quasiment 52 euros contre 47. Cet Arpu en hausse s'explique notamment par le succès des offres datas (GPRS et UMTS). Le parc actif multimédia compte 10,7 millions d'utilisateurs (ayant au moins une fois utilisé sur le dernier mois un service multimédia) contre 7,5 millions il y a un an. Orange reste l'incontestable leader avec un parc total de clients de 21,4 millions contre 20,3 millions il y a un an. SFR progresse un peu plus vite, son parc est passé de 14,9 millions en juin 2004 à 16,2 millions en juin 2005. D'ailleurs la filiale de Vivendi revendique la place de numéro un en terme de ventes nettes au premier semestre 2005 avec 48,7% de part de marché. Traduction, c'est SFR qui a attiré le plus de nouveaux abonnés durant la période. Bouygues Télécom comptabilise 7,6 millions de clients contre 6,9 millions il y a un an. Au total, Orange perd quelques parts de marché: 47,3% contre 48,3% en juin 2004, SFR et BouyguesTel en profitent passant respectivement de 35,4% à 35,8% et de 16,3% à 16,9%. Trois milliards de SMS ont été envoyés lors du deuxième trimestre contre 2,3 milliards il y a un an. Chaque client actif envoie 24 SMS par mois contre 19,6 il y a un an. La portabilité patine toujours: 66.000 numéros ont été portés lors du deuxième trimestre contre 51.800 il y a un an. La nouvelle loi qui raccourci les délais de portage devraient enfin changer la donne. L'Arcep a également fait le point sur la qualité des réseaux, globalement satisfaisante (voir notre article).